

Positionnement de MEQ dans le cadre des consultations sur la politique industrielle S'investir dans le secteur manufacturier québécois

REPRÉSENTATION POLITIQUE / INFORMATION STRATÉGIQUE / OCCASION D'AFFAIRES / MEILLEURES PRATIQUES / RÉSEAUTAGE

Table des matières

Introductionpage 1

**Étape n°1 Reconnaître la priorité manufacturière pour
l'avenir économique du Québec**page 2

- Priorité manufacturière
- Une politique industrielle n'est pas une politique sectorielle
- Reconnaître l'ampleur des pressions concurrentielles pour bien calibrer la politique industrielle

**Étape n°2 - Prendre suffisamment de recul pour choisir les
chemins les plus sûrs ou qu'est ce qu'une bonne politique
industrielle ?**page 3

- L'objectif ultime de rentabilité
- Monter en gamme de manière généralisée
- Attention, virage imminent
- La qualité des politiques dépend du choix des mots
- Environnement, investissement et rentabilité : sur la même ligne
- Globalisation, coordination et infrastructures

Étape n°3 – Commencer par la base.....page 5

La fiscalité : une mesure concrète et directe
Politique industrielle autour des ressources naturelles et des sources d'énergie

Le système d'innovation : se concentrer sur les champs technologiques et miser sur les effets de synergie et sur la mutualisation des connaissances et du savoir.

La main de l'état et la qualité de son geste

Conclusionpage 6

À propos de Manufacturiers et exportateurs du Québec : MEQ est une association dont la mission est d'améliorer l'environnement d'affaires et d'aider les entreprises manufacturières et exportatrices à être plus compétitives sur les marchés locaux et internationaux grâce à son leadership, son expertise, son réseau et à la force de ses membres. MEQ est une division de Manufacturiers et exportateurs du Canada (MEC), la plus importante association commerciale et industrielle au pays fondée en 1871. meq.ca

Rédaction : Audrey Azoulay, directrice, affaires publiques et relations gouvernementales

Introduction

L'ouverture de cette réflexion sur la politique industrielle est une excellente initiative de la part de gouvernement. Au cours des dernières années, certaines mesures sont venues soutenir les entreprises manufacturières, mais sans que ces mesures soient explicitement intégrées dans une vision globale pour le secteur de la fabrication. La stratégie *Pour un secteur manufacturier gagnant* (2007) avait permis au gouvernement de proposer certains objectifs et des mesures ciblées, mais cette stratégie n'a pas été mise à jour et a laissé le Québec sans cadre politique pour son renouvellement industriel. Il est maintenant de plus en plus convenu que la politique industrielle est au cœur des politiques économiques et de nombreux pays développés sont justement en train de redessiner leur plan d'action vers des mesures ajustées aux nouvelles réalités économiques et concurrentielles. Depuis le début des années 2000, la globalisation s'est accentuée et l'évolution technologique s'est grandement accélérée. Depuis la crise de 2001 et 2002, la perte de compétitivité des économies occidentales, face à la Chine et l'Inde, entre autres, est observée et discutée. Il faut admettre que, malgré les initiatives d'organisation industrielle et malgré la sensibilité des acteurs politiques face à la situation, la modernisation nécessaire de l'industrie n'a pas été réalisée de manière suffisante pour permettre à l'économie québécoise de renforcer sa position sur les marchés mondiaux. C'est en effet complètement et définitivement à l'échelle mondiale que se définit aujourd'hui la performance des économies. Cela joue nécessairement sur l'efficacité des politiques économiques et, selon MEQ, un des intérêts de l'exercice proposé dans le cadre de ces

consultations est précisément de s'interroger sur les paramètres qui en définissent l'efficacité. MEQ a été surpris du caractère très succinct des orientations présentées dans le cadre de ces consultations. D'abord, avec les orientations 1 et 2¹, des créneaux environnementaux apparaissent non seulement au centre de l'approche gouvernementale, mais semble aussi être les seuls envisagés. L'économie québécoise n'est malheureusement pas assez riche pour se permettre le luxe d'un choix aussi limité. Ensuite, l'orientation 3, dans sa formulation, est très concentrée sur la production locale alors que l'approche à adopter est celle d'une vision globale et internationale de la chaîne d'approvisionnement des entreprises manufacturières. MEQ présente ci-dessous une série de recommandations qui invitent le gouvernement à adopter une approche résolument internationale et d'orienter ses actions politiques de manière plus transversale : le redéploiement industriel du Québec a, en effet, besoin de leviers généralisés de croissance.

Étape n°1 **Reconnaître la priorité manufacturière pour l'avenir économique du Québec**

Priorité manufacturière

Manufacturiers et exportateurs du Québec est fermement convaincu que c'est par le dynamisme du secteur manufacturier que se construisent l'avenir et la solidité de notre économie :

- C'est sur le secteur manufacturier qu'il faut compter pour permettre une amélioration de la balance commerciale ; le retour du Québec à un statut d'exportateur net est indispensable pour l'équilibre économique à moyen long terme de la province.
- Les activités de recherche et développement, leur valorisation et la commercialisation de produits à forte valeur ajoutée s'appuient sur un secteur manufacturier solide ; notre capacité à dynamiser le système d'innovation québécois dépend de notre capacité à l'associer avec des projets de développement de nouveaux produits.
- La source première des gains de productivité se trouve dans les activités manufacturières ; si de nombreuses activités de services contribuent à la productivité des entreprises manufacturières, la valeur ajoutée se récolte au bout de la chaîne de production.
- L'exploitation des ressources naturelles doit être soutenue par le secteur manufacturier par lequel passe leur valorisation ; peu importe le niveau de transformation, il est important de valoriser autant que possible les ressources naturelles avant de les exporter.
- De très nombreux emplois de qualité sont tributaires des activités manufacturières, y compris dans le secteur des services.

Objectif : déployer une large campagne de promotion pour le secteur manufacturier et la prospérité

- Lancer une grande campagne de valorisation et de promotion du secteur manufacturier et aligner les politiques économiques sur la priorité manufacturière.
- Reconnaître l'importance d'une politique économique directement axée sur la relance de la fabrication québécoise, la compétitivité internationale et technologique et l'attractivité du Québec vis-à-vis des investissements étrangers.
- Faire œuvre pédagogique au sein de la population en expliquant l'importance de miser fortement sur la croissance économique par un exercice de promotion et d'information adressé à l'ensemble de la population. II

¹ Napperon *Démarche de consultations sur la politique industrielle*, Ministère des Finances et de l'Économie :

Orientation générale : Développer un secteur manufacturier plus compétitif et plus vert, en misant notamment sur les secteurs stratégiques des technologies vertes, des énergies propres et du transport électrique. **Orientation 1** : Accélérer l'investissement dans les technologies de pointe, particulièrement les technologies vertes et numériques, au sein du secteur manufacturier québécois. **Orientation 2** : Miser sur l'essor des filières stratégiques des technologies vertes, des énergies propres et du transport électrique. **Orientation 3** : Développer les marchés de nos secteurs stratégiques en stimulant l'achat de produits et de technologies québécois sur le marché local en accroissant leurs exportations.

s'agit, entre autres, d'éliminer les tabous apparents quant aux notions de productivité et de compétitivité afin que les Québécois s'approprient les problématiques économiques et reconnaissent la nécessité d'insister sur les solutions axées sur la création de richesse.

Une politique industrielle n'est pas une politique sectorielle

D'un point de vue économique, le secteur manufacturier ne se résume pas aux entreprises catégorisées dans le code comptable 33 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). En d'autres termes, de nombreux services professionnels, d'ingénierie, de conseils en gestion, les activités de construction, des services de transport et de logistique, des conseils en développement et l'application de technologies d'information sont autant d'exemples de services dont l'activité dépend de celle des entreprises manufacturières.

Le secteur manufacturier doit être vu comme un socle pour l'économie québécoise. Malgré une part décroissante dans le PIB, le secteur manufacturier joue un rôle moteur et catalyseur dans le développement économique. La politique industrielle ne doit pas privilégier une approche sectorielle, car elle limiterait les effets attendus à quelques segments industriels. Si les créneaux d'excellence restent une approche à considérer, celle-ci doit s'inscrire dans une vision globale et inclusive. Le gouvernement doit prévoir des mesures qui portent sur l'ensemble des industries et d'autres qui proposent une meilleure intégration entre les activités de services et les activités manufacturières, le tout afin de renforcer le tissu industriel du Québec dans un ensemble cohérent et interactif.

Objectif : proposer une vision globale et stratégique de la politique industrielle et y intégrer un volet de développement des entreprises à l'international

Reconnaître l'ampleur des pressions concurrentielles pour bien calibrer la politique industrielle

Les mouvements de la mondialisation ont été particulièrement intenses au cours des quinze dernières années et ont été accompagnés de toutes sortes de réalités économiques, notamment du côté des États-Unis et sur les marchés des changes. Le tout a radicalement modifié le positionnement concurrentiel du Québec. Les conséquences sur l'industrie québécoise se sont traduites par une diminution significative de sa compétitivité sur le marché américain et sur les marchés internationaux. L'explosion du déficit commercial au cours des dernières années n'est pas tenable pour une petite économie comme celle du Québec. Il est urgent de mettre en place une politique industrielle assez agressive pour permettre un retour à une balance commerciale positive.

Objectif : La politique industrielle devrait se donner un objectif chiffré. MEQ propose la hausse de 38 milliards de dollars pour la balance commerciale du Québec sur un horizon de 5 ans (montant du déficit commercial du Québec, 2^e trimestre 2012, PIB réel).

Étape n°2

Prendre suffisamment de recul pour choisir les chemins les plus sûrs ou qu'est-ce qu'une bonne politique industrielle ?

Au cours des 15 dernières années, le contexte économique et mondial a évolué de manière assez profonde pour remettre en question l'efficacité des politiques économiques. Voici quelques pistes de réflexion que MEQ suggère de considérer afin de s'assurer que la nouvelle politique industrielle ne soit pas réduite à un plan de communication.

I / L'OBJECTIF ULTIME DE RENTABILITÉ

La mondialisation de l'économie et la globalisation financière ont nettement abaissé les frontières, de telle sorte que les politiques doivent être particulièrement bien calibrées sur les objectifs pour être un minimum efficace face aux multiples influences sur lesquels les États n'ont plus d'emprise. Dans ce contexte, l'efficacité de la politique dépend d'une action positive et directe sur la compétitivité et la rentabilité des entreprises. Pour MEQ, il

faut reconnaître de manière très claire que l'objectif de la politique industrielle consiste en une amélioration de la rentabilité des entreprises.

II / MONTER EN GAMME DE MANIÈRE GÉNÉRALISÉE

L'émergence des pays en développement, particulièrement du côté asiatique, a été tellement rapide que leur positionnement concurrentiel est déjà confirmé sur une multitude de produits de haut gamme, à forte valeur ajoutée et à haut degré technologique. Ce n'est qu'une question de temps avant que les économies « à faibles coûts de production » deviennent des « champions de l'innovation ». Cela signifie, pour la prochaine politique industrielle du Québec, la nécessité d'une agressivité beaucoup plus assumée. Cette politique doit offrir aux industries des leviers pour monter en gamme, et ce, quel que soit le secteur d'activité. L'économie québécoise doit sécuriser son avenir dans un écosystème globalement favorable à la modernisation du système de production qui permettra la création de valeur avec des produits de plus en plus différenciés.

L'industrie québécoise ne repose que sur quelques grands secteurs stratégiques. D'ailleurs, l'observation des statistiques économiques, notamment celles des livraisons manufacturières, le montre de manière systématique. Si ces grands secteurs constituent des moteurs économiques du Québec, le fait que le tissu industriel ne se diversifie pas davantage est, en soi, un facteur qui fragilise le développement économique et empêche potentiellement l'industrie d'évoluer vers les pratiques, les technologies, les segments et les secteurs d'avenir.

Objectif : libérer le secteur manufacturier d'une vision unique autour de créneaux d'excellence et s'assurer que la politique industrielle propose une vision plus inclusive.

III / ATTENTION, VIRAGE IMMINENT

L'évolution démographique, bien qu'anticipée, n'a pas été accompagnée des ajustements nécessaires sur le plan des systèmes sociaux, remettant aujourd'hui en cause certains équilibres, notamment sur le plan de la fiscalité. Les pressions sont évidentes sur les systèmes de santé et d'éducation tandis que la situation financière et budgétaire a soudainement réduit la marge de manœuvre de l'État. Cela tombe mal : le système d'éducation doit augmenter ses ambitions pour la compétitivité à long terme de l'économie, les besoins en soins de santé explosent, tandis qu'un déficit infrastructurel important reste à résoudre. Dans ce contexte, l'État doit faire preuve d'audace et de courage pour mettre en application une politique qui doit promettre un *virage imminent*, tant sur le plan de la qualité des conditions d'affaires que sur celui de la transformation de l'appareil gouvernemental. Convaincue qu'aucun rééquilibrage durable des finances publiques ne sera envisageable sans le retour à une croissance forte, MEQ reconnaît dans l'efficacité de la politique industrielle un enjeu social.

IV / LA QUALITÉ DES POLITIQUES DÉPEND DU CHOIX DES MOTS

Les contestations sociales sont de plus en plus nombreuses et réactives. Cela s'observe partout dans le monde. Parmi les fonctions du gouvernement, celle consistant à organiser les débats publics de manière ordonnée, productive et impartiale devient de plus en plus importante pour éviter des coûts associés à un manque de communication, à des faiblesses en matière d'information, à l'abandon ou au retard de projets de développement. Cela est en lien avec la responsabilité de coordination inhérente à la fonction publique. MEQ considère que la qualité des débats publics doit être améliorée et, en premier lieu, par une preuve systématique, probante et transparente que le gouvernement traite les enjeux économiques dans toute leur objectivité. Pour MEQ, cette preuve devient une question de leadership, de crédibilité et d'efficacité de l'État dans ses interventions économiques. Pour prendre un exemple, les dossiers énergétiques, qui se trouvent au cœur de la politique industrielle, sont des dossiers hautement stratégiques, mais dont le contenu économique est trop souvent négligé sur la place publique. Il en résulte d'importants reculs sur le plan politique, économique et donc social. La politique industrielle et la résolution de l'État d'en faire une priorité pour l'avenir du Québec devront être énoncées dans des termes clairs, précis et déterminés afin de limiter les coûts des conflits associés à un manque d'information économique et à un manque de leadership politique.

V / ENVIRONNEMENT, INVESTISSEMENT ET RENTABILITÉ : SUR LA MÊME LIGNE

La conciliation entre économie et écologie passe par un système d'innovation dynamique et orientée vers les nouvelles technologies. Il s'agit pour les entreprises d'investir, investir impliquant une prise de risque. Le niveau et le renouvellement des investissements sont liés à leur rentabilité et donc aux objectifs stratégiques de croissance des investisseurs. C'est une évidence qu'il faut malheureusement rappeler, car de nombreuses

Le leadership qui fait la différence

revendications privilégient les obligations et les pénalités réglementaires vis-à-vis des industriels. MEQ considère qu'il est de la responsabilité du gouvernement d'énoncer clairement qu'il n'y aucune activité industrielle pour laquelle l'impact environnemental soit nul et que, en ce sens, le mouvement vers des technologies vertes ne pourra passer que par le compromis qui se fait entre la maximisation des retombées économiques et la minimisation des impacts environnementaux. La qualité d'une politique de développement durable se mesure par sa capacité à instaurer au sein des entreprises un continuum d'investissement qui s'inscrit dans ce compromis : l'enjeu environnemental est un enjeu de rentabilité parce que la protection de l'environnement dans un impératif de développement passe forcément par le développement technologique. La politique industrielle est importante pour l'avenir économique du Québec, mais son efficacité est sensible aux incertitudes et aux ambiguïtés. Dans ce contexte, MEQ demande au gouvernement de porter une attention particulière à la cohérence et la prévisibilité des orientations économiques et environnementales.

Objectif : développer pour le Québec une réputation solide en matière de politique économique en misant sur une planification établie de l'amélioration continue et tangible des conditions d'affaires et en s'engageant à maintenir le cap dans cette direction.

VI / GLOBALISATION, COORDINATION ET INFRASTRUCTURES

Dans le contexte d'incertitude et d'instabilité constante dans lequel les entreprises et l'économie vont maintenant devoir évoluer, le gouvernement doit concentrer ses efforts sur la solidité des infrastructures économiques avec 1) des mesures portées sur le régime fiscal appliqué aux entreprises, 2) les infrastructures de transports et de logistique et 3) les infrastructures scientifiques, technologiques et numériques. Les flux économiques, les transferts d'information, les activités de recherche industrielles sont de moins en moins localisés, de plus en plus globaux et de plus en plus rapides. La mondialisation et l'évolution technologique ont mené à une segmentation remarquable du processus de fabrication, que ce soit dans la phase de la conception ou de la fabrication. La facilité des entreprises à s'insérer dans ces réseaux complexes est déterminante pour leur avenir. La chaîne de valeur d'une entreprise manufacturière peut donc devenir extrêmement complexe et requière beaucoup de flexibilité. Selon MEQ, beaucoup reste à faire pour apprivoiser la mondialisation. Les économies les plus performantes seront celles qui seront les mieux rattachées à ces réalités globales et la politique industrielle doit aider l'internationalisation des entreprises.

Objectif : La politique industrielle doit concentrer l'intervention de l'État à un haut niveau de coordination industrielle (international et régional). Cette coordination doit en premier lieu se concrétiser par une stratégie pour les infrastructures de transports et de logistique et une autre pour le déploiement d'infrastructures numériques compétitives dans toutes les régions du Québec. L'État doit également jouer un rôle direct dans la coordination de la recherche et la mutualisation de l'information et du savoir.

Étape n°3

Commencer par la base

La fiscalité : une mesure concrète et directe

L'état doit s'engager rapidement vers une réforme du régime fiscal appliqué aux entreprises. La fiscalité dans la politique économique joue un rôle premier. C'est un instrument qui a un impact direct sur la rentabilité des entreprises et selon MEQ, l'efficacité de la politique industrielle va dépendre de la capacité de l'État à augmenter rapidement la capacité des entreprises à investir. Pour MEQ, améliorer la compétitivité fiscale des entreprises est un passage obligé vers une politique industrielle, efficace car aujourd'hui, la véritable responsabilité sociale des entreprises ne se trouve pas dans la hauteur de leur facture fiscale, mais bien dans leur capacité à créer de la richesse.

- Mettre en place le plus tôt possible un plan de réduction des ponctions fiscales sur la masse salariale
- Réduire le taux d'imposition sur les revenus des entreprises, conformément à la tendance constatée partout au Canada.

- Rendre permanente la mesure d'amortissement accéléré pour le matériel de fabrication et de transformation.
- Modifier les paramètres fiscaux pour que la mesure d'amortissement accéléré pour le matériel de fabrication et de transformation s'applique aussi aux équipements qui seraient loués plutôt qu'achetés.
- Rendre le crédit d'impôt à la R-D remboursable.
- Augmenter et élargir les aides à la formation professionnelle de manière tangible

Politique industrielle autour des ressources naturelles et des sources d'énergie

Le Québec dispose de ressources naturelles qui placent potentiellement la province dans un avantage manufacturier majeur vis-à-vis de la compétition internationale. MEQ recommande que la politique industrielle fasse de la transformation des ressources naturelles un pilier à long terme de son développement économique avec l'intégration, à cette politique, de la stratégie de développement dans le Nord du Québec. La valeur ajoutée est a priori impossible sans la moindre transformation. MEQ suggère d'étudier les possibilités de transformation avec les acteurs industriels.

Le système d'innovation : se concentrer sur les champs technologiques et miser sur les effets de synergie et sur la mutualisation des connaissances et du savoir.

Il est maintenant largement admis que la compétitivité du secteur manufacturier ne se fera qu'avec des produits à forte valeur ajoutée et à haut degré technologique. MEQ suggère au gouvernement que son action sur le système d'innovation soit concentrée sur les technologies en tant que telles (les nanotechnologies, les biotechnologies, les technologies optiques, les technologies vertes, etc...) et de coordonner le transfert de ces technologies dans l'ensemble du secteur manufacturier en laissant le soin aux entrepreneurs de déterminer les produits et les marchés qui présentent une opportunité économique.

La main de l'état et la qualité de son geste

L'économie d'aujourd'hui est une économie d'incertitude et d'instabilité. L'interconnectivité entre les différents pays est tellement forte que les frontières ne conservent qu'une fonction minimale au chapitre économique. Dans ce contexte, les entreprises, quelle que soit leur importance, doivent se structurer et se développer de manière à pouvoir s'ajuster sur une base continue. Du point de vue de l'intervention gouvernementale, cela signifie de mieux définir les principes sur lesquels l'État prend sa place dans l'économie afin que son action ne génère ni une instabilité des conditions d'affaires, ni de l'incertitude induite du côté des investisseurs.

Pour MEQ, les politiques économiques doivent être libérées autant que possible des instabilités et des tendances politiques. Les entreprises ont besoin d'une visibilité accrue et d'une confiance solide vis-à-vis des conditions d'affaires. MEQ recommande qu'un Conseil économique indépendant soit mis en place. Il sera chargé d'évaluer la performance des politiques économiques et ouvrira une table permanente de discussion et de coordination entre l'état et l'industrie.

Conclusion

La politique industrielle prend une place prépondérante dans la politique économique et la faiblesse du processus de consultation risque de mener à un manque de confiance vis-à-vis de l'approche du gouvernement et donc un enthousiasme mal partagé du côté des industriels et des investisseurs. De plus, le contexte économique suggère fortement d'adopter des politiques flexibles et ouvertes non seulement sur les changements continuels des réalités concurrentielles, mais aussi aux opportunités de marchés. MEQ insiste donc, pour conclure, sur l'importance d'une table de concertation permanente. Nos recommandations ne peuvent, dans l'espace accordé à ces consultations, se limiter qu'aux grands principes qui devraient animer la conception de la nouvelle politique industrielle. Il faudra indéniablement y intégrer toutes les mesures associées aux enjeux de main-d'œuvre, de formation, de recherche fondamentale, d'innovation, de transfert technologique, d'infrastructures de transport et numérique, de commercialisation ou encore d'internationalisation. Néanmoins, l'ensemble des recommandations de MEQ constitue une base importante à la qualité et l'efficacité de la politique industrielle du Québec.